

Perspectives du paysage universitaire de la Grande Région à l'horizon 2020

Jacques SANTER

Luxembourg, 4 juin 2009

Seule la parole prononcée fait foi

1. Introduction

Les processus de mutation rapides qui s'observent dans le monde entier et les rapprochements au sein d'une Europe élargie imposent de nouveaux défis à nos régions. Devant le renforcement global de la concurrence interrégionale, il est plus que jamais nécessaire de faire preuve d'esprit d'innovation et de souplesse. Il est au demeurant primordial de privilégier la coopération et de créer des synergies. De nouvelles régions de croissance impriment le rythme en matière de progrès et quiconque aujourd'hui n'est pas dans le peloton de tête risque d'être décroché dès demain.

Et justement pour notre Grande Région, ces défis représentent de nouvelles chances: sa situation centrale au cœur de l'Europe, sa diversité culturelle et nationale, son expérience historique émaillée de ruptures et de revirements, sa tradition presque trentenaire de coopération transfrontalière et avant tout ses habitants, travailleurs et ouverts, la prédestinent pour devenir la région modèle européenne. Nous n'y parviendrons toutefois qu'en affirmant notre volonté, en trouvant la force d'appréhender notre Grande Région comme un espace de destinée et d'action communes et en la structurant en conséquence.

C'est pourquoi aussi, toutes les parties prenantes s'étaient entendues sur le fait que la Vision 2020 devait être une démarche ambitieuse. Il s'agissait d'une part de concevoir un projet audacieux, mais malgré tout réaliste à l'horizon de 2020. Audacieux dans la mesure où notre action commune doit aller bien au-delà de son niveau actuel pour que ce projet devienne réalité. Réaliste en ce sens qu'il tient compte des conditions et potentiels existants. D'autre part, il y avait lieu d'énoncer des stratégies, de définir des mesures individuelles qui, dans la perspective d'aujourd'hui, prépareraient la Grande Région à amorcer sa marche vers le futur.

«Le noyau de l'ancienne Europe est une faille, source de la nouvelle Europe. Au centre des champs de bataille historiques sont localisés, de Bruxelles via Luxembourg jusqu'à Strasbourg, les capitales de l'Union Européenne qui, comme des agrafes sur une plaie qui ne doit plus jamais s'ouvrir. » C'est ce qui a écrit un important écrivain suisse de ces jours dans la « Neuen Züricher Zeitung ». Il est difficile de mieux décrire la situation de départ historique de ce pays au centre de l'Europe entre la Meuse, la Moselle, la Sarre et le Rhin – notre Grande Région. Mais l'expérience historique n'est qu'une partie de notre forte intention de donner une nouvelle figure au cœur de l'Europe. Surtout les

jeunes gens apprennent de manière bien plus intensive « l'europpéen » grâce aux rencontres transfrontalières au lieu de travail, à la diversité fascinante de l'offre culturelle et la scène sportive de la Grande Région. Donc, un nouvel enthousiasme pour l'Europe né de l'expérience quotidienne de ce qu'est déjà devenu l'Europe. Dans cette Europe « lotharingienne », les hommes ressentent de plus en plus qu'ils forment une communauté de destin. A la veille de l'élargissement de l'Union Européenne, cette Union doit aussi s'approfondir ! Approfondissement ! Où pourrait-ce être le cas, si ce n'est ici, au berceau du mouvement européen ! Et c'est pourquoi le troisième élément de notre motivation est bien la découverte de notre force visionnaire pour ouvrir un nouveau chapitre dans cette Grande Région. C'est pour cette raison que la Commission «Vision d'avenir 2020 » soumet un document au Sommet qui conçoit des idées directrices politiques, marque des orientations politiques et propose des idées politiques fortes pour le développement de la Grande Région pour les années jusqu'en l'an 2020.

Au départ, toutes les réflexions tournaient autour de la question de savoir, dans quels domaines la Grande Région était unique, avait des caractéristiques propres, quels étaient les facteurs discriminants, afin de réaliser projet exemplaire d'excellence européenne, capable de réunir des espaces frontaliers nationaux en une nouvelle communauté de destin régionale, de donner naissance à une nouvelle identité et de créer les fondements nécessaires pour que la Grande Région puisse se positionner de manière efficace dans d'importants domaines d'avenir dans le champ de concurrence des autres régions d'Europe.

D'autre part, la Grande Région, en tant que projet-modèle européen, a aussi la vocation de jouer un rôle de précurseur pour l'unification d'autres régions frontalières européennes, surtout dans les nouveaux Etats membres du Centre-Est de l'Europe. Dans ce cadre, la Commission préconise de prévoir une composante prenant particulièrement en compte les besoins et les attentes des nouveaux Etats membres dans le cadre de la création d'un institut de formation pour les cadres supérieurs dans les domaines politiques, économiques, administratifs et juridiques ainsi que dans le cadre de la mise en place d'un centre de recherche de sciences régionales et d'études interculturelle.

Quels sont les facteurs importants en tant que points de départ ! On citera le patrimoine culturel commun pris dans le jeu permanent des tensions avec les traditions nationales, régionales et spécifiques aux Länder ainsi que l'unique richesse linguistique de la Grande Région avec ses éléments francophones et germanophones variés. L'espace économique commun fait son chemin depuis des années et devance la politique. Le paysage scientifique et de recherche correspond au meilleur niveau européen. Les villes et les communes s'orientent les uns vers les autres. Les hommes se rencontrent.

Au vu de ce cadre, la Commission a travaillé intensément 8 thèmes majeurs pour lesquels elle a élaboré des perspectives politiques. Mais ceci n'a pu se faire que de manière sélective avec les exemples de la culture, des sciences et de la recherche, de l'enseignement, de l'économie et de l'emploi, des transports, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et des réseaux sociaux. La Commission n'avait ni pour mission de présenter un document technique exhaustif ni de proposer une liste de projets complète. Il s'agissait plutôt de formuler une sorte de charte de la Grande

Région qui mette des accents d'orientation politique pour les développements et décisions futures.

2. Notre vision de la Grande Région en l'an 2020.

Nous sommes en 2020. La Grande Région constitue un espace commun au cœur de l'Europe. Onze millions d'habitants vivent dans cet espace. Ils ont le sentiment d'appartenir à la Grande Région et ont développé un sens communautaire. Et pourtant, ils sont restés des Wallons, des Luxembourgeois, des Lorrains, des Rhénanies-Palatins et des Sarrois. C'est ce qui les distingue, une caractéristique qu'on n'avait observé nulle part ailleurs en Europe jusqu'alors. Ainsi, dans toute l'Europe, on parle d'une région modèle européenne.

Les acteurs de la vie politique de la Grande Région travaillent en étroite collaboration. Bien que leur statut juridique dans leur région et leur entité nationale respective soit très différent, cette coopération fonctionne sans problème. La volonté communautaire et la fierté des résultats obtenus ont permis d'abolir tous les obstacles qui, vingt ans auparavant encore, semblaient insurmontables.

En effet, il y a tout lieu d'être fier de ce qui a été réalisé : la Grande Région est riche d'une grande diversité culturelle au sein de laquelle les particularités régionales sont associées en un éventail créatif. Les habitants de la région y puisent une part importante de leur qualité de vie. C'est justement la culture qui représente le lien entre leur spécificité régionale et une nouvelle identité commune. Vers l'extérieur, ce patrimoine culturel représente un attrait touristique, si bien que le nombre des visiteurs s'accroît d'année en année.

On admire surtout le multilinguisme, notamment des jeunes générations qui communiquent avec une parfaite aisance en français, en allemand et en anglais. Les structures scolaires transfrontalières tout comme les filières de formation et de formation continue permettent aux diplômés de bénéficier d'un niveau de qualité unique, très recherché dans toute l'Europe. Les établissements de l'enseignement supérieur, les instituts de recherche et les centres scientifiques, étroitement associés, coordonnent leurs activités de manière complémentaire et

forment un réseau commun, avec un échange intensif de connaissances et de personnels. La Grande Région a la réputation d'un centre de compétence européenne, à la fois pour les technologies du futur et les questions européennes.

En Grande Région, le transfert permanent de savoir entre les milieux scientifiques et économiques alimente un mouvement de création d'entreprises qui répond parfaitement aux besoins d'innovation d'une économie globalisée. Le haut niveau de formation, le multilinguisme, le marché unique de l'emploi tout comme l'échange transfrontalier de savoir-faire et de personnels ainsi que les rapports mutuels d'offre et de demande créent une véritable dynamique économique.

Cette dynamique économique est renforcée par un réseau interrégional très développé de voies de communication grâce auquel la région occupe une position clé dans l'axe central européen. Un système commun et efficace de transports collectifs vient renforcer cette centralité au plan local.

Tout ceci contraint les villes, dans le cadre du réseau urbain transfrontalier «Multi Pôle», à coopérer en véritables partenaires et à s'entendre sur toutes les questions relatives au développement territorial. On évite ainsi à la fois les agglomérations trop dominantes et les déséquilibres dans les rapports villes – campagnes.

Enfin, la Grande Région répond aux exigences accrues en matière de protection de la nature et de l'environnement par l'intermédiaire de syndicats intercommunaux chargés de la gestion des déchets et des eaux usées. Par ailleurs, un système d'information écologique commun constitue le fondement d'une protection concertée et durable de nos ressources naturelles.

En conclusion, la Grande Région n'est, en 2020, ni une entité politique ni une nouvelle collectivité territoriale disposant d'un statut juridique propre. Bien davantage, elle n'unit comme aucune autre région d'Europe la diversité et communauté. C'est ce qui en fait une région européenne modèle.

La Vision 2020 se décline en trois axes significatifs de la nature intrinsèque de la Grande Région.

Il s'agit :

- de l'identité européenne et de l'art de vivre européen
- de la compétence européenne
- de la région modèle européenne

Ces trois axes ne constituent pas seulement le futur fondement intellectuel de la Grande Région, ils dépeignent également les points communs auxquels nous pouvons dès aujourd'hui nous référer.

- Identité européenne et art de vivre européen

La façon de penser et d'agir des habitants de la Grande Région procède des valeurs européennes. Il n'y a là guère de différence par rapport aux autres régions d'Europe. Il s'agit toutefois de conférer des accents tout particuliers à ces valeurs dans la Grande Région, afin de créer « la plus européenne » de toutes les régions d'Europe. A cet égard, la culture et l'enseignement jouent un rôle de premier ordre. Elles doivent devenir l'image de marque de la Grande Région. Répondant à des exigences élevées en matière de qualité et d'efficacité, elles sont également censées transmettre de manière exemplaire les valeurs et les vertus que l'Europe considère comme ses acquis spécifiques, notamment l'ouverture au monde, la tolérance, le libéralisme et l'humanité.

La transmission de ces valeurs par la culture et l'enseignement doit bien entendu correspondre à la réalité au quotidien. Dans un milieu hostile, l'humanité ne peut se développer. C'est pourquoi, il est indispensable que l'environnement et les conditions de vie se rapprochent au plus près de ces objectifs. Il faudra y parvenir de manière crédible, notamment vis-à-vis des jeunes, car c'est à cette condition uniquement que nous serons en mesure de créer, dans la Grande Région, une société citoyenne et solidaire, une société profondément attachée à sa région européenne.

- Compétence européenne.

La Grande Région doit faire ses preuves en sa qualité de centre de compétences européen. C'est de cette manière seulement que, conformément à ses objectifs, elle pourra tenir son rang de pionnier. A ce propos, la compétence européenne se rapporte d'une part au processus d'intégration européenne en lui-même, dans toute sa dimension politique, juridique et économique. Ainsi, celui qui souhaite par exemple disposer de la meilleure formation en droit communautaire devra bien entendu faire des études au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur de la Grande Région.

Cette compétence technique doit d'autre part s'accompagner d'une compétence culturelle. Il s'agit notamment du multilinguisme, de la mobilité interculturelle et, avant tout, de l'ouverture d'esprit. Ceci implique la capacité de préserver la diversité dans la communauté, d'en tirer les leçons et de les mettre à profit pour le bien-être commun :

Concrètement, ce type de compétences européennes doit être encore renforcé, et ainsi professionnalisé, dans les secteurs les plus divers tels que l'économie, l'enseignement et la formation professionnelle, le marché de l'emploi, etc. Ce faisant, les processus d'intégration dans ces domaines doivent en permanence précéder les processus d'intégration dans le reste de l'Europe afin de garantir et de conforter l'avance de la Grande Région en la matière.

- Une région modèle européenne

Ainsi que le spécifie la Vision, la Grande Région entend être une région modèle en Europe. Toutefois, cet objectif ne pourra être atteint que si l'action menée accorde une priorité absolue à la qualité. Cela vaut pour tous les domaines de la coopération et devrait être privilégié par rapport à la rapidité ou la quantité. Ainsi une école transfrontalière fonctionnant sans accroc aura-t-elle davantage vocation à servir de modèle que dix écoles fonctionnant mal. Pour cette raison, il est important de toujours évaluer en commun les processus de coopération et d'intégration pour supprimer les déficits le plus efficacement possible. C'est ainsi que nous devons tout d'abord tirer nos propres enseignements afin de devenir, ensuite, un modèle pour les autres.

Le projet « Europe » ne pourra être mené à bien que si nous parvenons à associer avec intelligence son patrimoine historique à la créativité et à l'innovation. Dans ce domaine, la Grande Région peut et doit être un précurseur, un modèle. Mieux elle y parviendra, plus elle suscitera l'intérêt dans le cadre du processus d'unification européenne. Elle attirera l'attention des institutions européennes et permettra aux espaces frontaliers d'occuper une position privilégiée dans le mouvement d'intégration.

Ainsi, elle ne sera pas seulement un modèle en Europe, mais aussi et tout particulièrement pour d'autres régions frontalières, que ce soit en Europe ou autre part dans le monde.

La Vision et la philosophie de ces trois axes sont indissociables. Ces derniers servent en effet de fil rouge à la description plus en détail de la Vision 2020 dans tous les domaines.

3. Le paysage de l'enseignement supérieur - un modèle en Europe

Quelle est notre vision pour 2020 ? La Grande Région constitue un espace commun de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Enseignants, chercheurs et étudiants du monde entier sont fiers d'appartenir à cet espace commun de la recherche, au sein duquel ils peuvent à leur gré évoluer entre les différents sites universitaires. Les langues ne sont plus un obstacle, le multilinguisme va de soi pour tous (allemand, français, anglais). Relevés de notes, examens, diplômes portent le sceau de la Grande Région, dont la qualité exemplaire est depuis longtemps reconnue à l'extérieur de la Grande Région.

Les différents sites justifient chacun d'un profil spécifique ; ils coordonnent leurs activités de manière complémentaire et coopèrent étroitement au sein d'un réseau. A cette structure horizontale vient se greffer un réseau vertical constitué par les entreprises de la Grande Région. Cette mise en réseau garantit la permanence des échanges du savoir entre toutes les composantes de la Grande Région.

Le paysage de l'enseignement supérieur doit sa renommée européenne à sa qualité scientifique, mais également et surtout à son caractère transfrontalier : la spécificité de ce centre de compétences et d'innovation multinational fait émerger des synergies donnant lieu à des performances scientifiques et économiques inégalables. Cette qualité fait de la Grande Région un modèle exemplaire pour tous ceux, qui estiment que ces facteurs constituent des chances de succès.

Nous sommes maintenant en 2009. Quels progrès encore à réaliser?
La Grande Région dispose d'un paysage diversifié dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les différents établissements jouissent à l'échelle internationale d'un grand prestige et constituent ensemble une masse critique suffisante dans les disciplines clés et des secteurs innovants. La répartition spatiale équilibrée de ces établissements et leur proximité favorise de manière idéale les échanges des connaissances et des personnes.

La « Charte de Coopération » universitaire constitue la première pierre posée en faveur d'une coopération coordonnée: En 1984, onze établissements d'enseignement supérieur de la Grande Région ont, dans le cadre de cette Charte, signé leur engagement coopératif. En outre, nombreux sont les établissements qui, issus des disciplines les plus diverses, entretiennent des relations de coopération transfrontalières et proposent des cursus binationaux débouchant sur des diplômes bi- ou tri nationaux.

Néanmoins, la Grande Région est loin de mener une politique coordonnée voire même Intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Jusqu'à présent, chaque région définit ses propres stratégies, indépendamment des régions transfrontalières voisines, et tend à s'orienter sur les conditions cadres stratégiques déterminés de plus en plus par les systèmes nationaux. Devant cette réalité, il est impossible d'une part, d'appréhender de manière systématique le véritable potentiel scientifique de la Grande Région, et d'autre part, de disposer d'un relevé statistique commun propre à l'ensemble de la région. La Grande Région ne réunit donc pas certaines conditions essentielles permettant de coordonner ses capacités de manière systématique et de les mettre en commun ; il est de même difficile d'envisager une promotion de la science qui soit stratégiquement orientée sur la Grande Région.

Quel sera, à notre avis, l'agenda à réaliser en vue des objectifs généraux que nous venons à définir à l'horizon 2020?

L'agenda se fonde sur la « Charte de Coopération universitaire » déjà existante réunissant l'ensemble des établissements supérieurs de la Grande Région, et à laquelle devraient également se joindre les exécutifs régionaux. La réalisation en parallèle d'une politique concertée en matière d'enseignement supérieur et de

recherche à l'intérieur de la Grande Région doit reposer sur une analyse des capacités de l'espace dans ces domaines. Il convient de se concentrer en particulier sur les filières sciences des matériaux / sciences, technologies de l'information et de la communication, biotechnologie, sciences de l'environnement mais également sur le domaine des compétences européennes, afin de créer des synergies qui ne sont généralement possibles que dans les structures scientifiques des grandes métropoles. Il est dans ce contexte essentiel de coordonner les programmes et de la organiser à long terme de manière à ce qu'ils soient complémentaires.

Cette coordination extérieure devra être doublée par un renforcement du réseau interne dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et des études. Ceci implique d'une part la mise en place de réseaux de compétences et de groupements scientifiques qui entretiennent des échanges permanents via des réseaux de données hautement performants. D'autre part, une coopération directe du secteur de l'enseignement et des études est également nécessaire afin de renforcer les échanges des enseignants et des étudiants à l'intérieur de la Grande Région.

La mise en œuvre de ces mesures implique tout d'abord une coordination de la politique en matière d'enseignement qui repose sur un multilinguisme parfait. Il est nécessaire dans un deuxième temps de mettre conjointement en place des cursus organisés sous forme de modules s'appuyant sur la norme ECTS (European Credit Transfer System). Enfin, les diplômes de fin d'études devront être progressivement harmonisés et reconnus mutuellement. A cet effet, il est envisageable dans un premier temps de joindre au certificat de fin d'études un « Diploma Supplement », document commun à l'ensemble de la Grande Région qui facilitera l'application de la procédure de reconnaissance déjà mise en place au sein de l'U.E. En outre, il serait utile d'uniformiser dès le départ les diplômes de Master et de Bachelor (MBA, dont l'introduction fait actuellement l'objet de discussions) dans l'espace transfrontalier, et d'augmenter le nombre des diplômes doubles, voire multiples.

Ce processus visant à la création de synergies dans le domaine de la science est à synchroniser avec des mesures adéquates du transfert scientifique commun. A cet effet, il convient de créer également un réseau entre les parcs scientifiques et les pépinières d'entreprises déjà existants et de les rattacher aux centres de recherche des différents sites. De manière analogue à la politique de l'enseignement supérieur, il est nécessaire de rendre ces structures complémentaires et de générer des effets de synergies adéquats, par le biais d'une concertation stratégique et d'une planification globale progressive.

Enfin, il est essentiel de présenter conjointement l'ensemble de l'espace et de ses compétences à l'extérieur, de s'attacher à promouvoir vigoureusement l'attrait de cet espace pour les étudiants et les chercheurs, et d'appliquer

d'avantage la promotion scientifique européenne à la Grande Région. L'objectif consiste finalement à édifier un parc européen de la recherche et de l'innovation.

Projet clés

Différents projets sont à lancer rapidement afin d'encourager et rendre efficace la mise en œuvre de ce processus.

L'ensemble des établissements supérieurs de la Grande Région devrait coordonner ses activités et former une nouvelle « Université de la Grande Région » proposant des cursus, mais également des examens intermédiaires et des diplômes uniformes dans les domaines d'avenir les plus pertinents. Seuls les étudiants bilingues (français – allemand) pourront suivre ces programmes. Cette structure constitue le noyau du futur espace intégré de l'enseignement et de la recherche. Dans ce contexte, il convient également de créer des réseaux durables dans les domaines clés. Ceci implique naturellement une politique scientifique concertée basée sur la promotion commune de projets de recherche parallèlement à la promotion nationale.

Il est recommandé de mettre en place un institut supérieur de formation pour les cadres supérieurs européens visant à préparer les candidats aux postes à haute responsabilité dans les domaines de la politique européenne, de l'économie, de l'administration et de la justice. Les infrastructures européennes dessinent plus que partout ailleurs le paysage de la Grande Région : Cour Européenne de justice, Administration parlementaire européenne, Académie européenne de droit, Cour Européenne des Comptes, Banque Européenne d'Investissement, proximité des villes de Bruxelles et de Strasbourg. En outre, force est de constater un accroissement de la demande pour ces cursus et une offre insuffisante. L'institut européen de l'Université de la Sarre ainsi que les autres centres d'études européennes de la Grande Région constituent à ce titre une base possible. Il est également envisageable de proposer une spécialisation tournée vers l'Europe centrale et orientale afin de faciliter aux pays en voie d'adhésion le recrutement de personnel à haute responsabilité requis.

La mise en place d'un centre interrégional pour la recherche scientifique et les études Interculturelles dans les régions frontalières constituerait un jalon important non négligeable pour aborder de manière adéquate la problématique transfrontalière à laquelle continuera à être exposée l'Europe. Le phénomène « frontière » n'ayant jusqu'ici pas encore fait l'objet d'études scientifiques systématiques, cet institut, annexé à l'établissement d'enseignement supérieur de la Grande Région, serait l'occasion pour la Région d'exploiter de nouveaux domaines scientifiques. Cet institut pourrait s'appliquer à l'espace de la Grande Région mais également à d'autres espaces frontaliers présents à l'intérieur de l'Union européenne. Reposant sur une recherche horizontale appliquée à l'espace et recouvrant l'ensemble des disciplines, et s'attachant à proposer des solutions propres à chaque problème, cet institut constituerait une composante

essentielle de cette « région européenne de la science », que forme la Grande Région. En outre, le département « études interculturelles » pourrait se concentrer sur les conflits culturels existant en Europe et dans le monde, et contribuer à y remédier.

Dans le cadre de la planification stratégique à long terme, il importe également d'établir un institut de recherche assurant un rôle international. Cette mesure doit naturellement prendre en considération les structures territoriales de la Grande Région ; de même, elle suppose que la Grande Région occupe, par ses propres instituts, une position adéquate dans la compétition internationale en matière de science et de recherche.

Il est envisagé de créer prochainement un lieu de transfert de connaissances et de Cluster management international chargé de présenter le potentiel global de la Grande Région dans le domaine de la recherche et d'assurer au niveau transfrontalier le transfert de connaissances entre les chercheurs et les petites et moyennes entreprises.

Il aurait également pour mission de se concentrer sur des thèmes spécifiques au secteur de la recherche (Cluster) à promouvoir sur la base de priorités fixées conjointement.

Il importe pour l'avenir de la Région, d'entretenir durablement les mutations structurelles déjà engagées avec succès. L'adaptation aux évolutions technologiques, scientifiques et sociales ne peut être efficace que si l'on est en mesure de les anticiper, et de les appréhender en permanence par des moyens sûrs. Dans ce contexte, il s'avère nécessaire de mettre en place un observatoire interrégional de prospective qui appliquera au sein de la Grande Région les recommandations internationales, européennes et nationales en termes de « prospection » et de « research foresight », en tenant compte des particularités de l'espace. Cet observatoire, à la manière d'un « sismographe », informerait régulièrement les acteurs politiques sur les évolutions observées et les orienterait en conséquence. Il pourrait être aménagé en tant qu'institut doté d'une structure fixe ou en tant que « conseil d'avenir » constitué par des experts interrégionaux.

Finalement, au vu de l'actuelle crise financière et économique globalisée je suis à me demander si les institutions d'enseignement supérieur et universitaire ne devraient pas se pencher sur ce qu'on appelle le « Global risk management ».

CONCLUSIONS